

Image not found or type unknown



Fiche d'aptitude provisoire depuis février en CDD

Par **lotho**, le **10/06/2018** à **13:09**

Bonjour

Embauchée en CDD en février j'ai oublié de faire les examens complémentaires de la médecine du travail .j'ai reçu une lettre me disant que l'aptitude n'est pas encore prononcé et que c'est la DRH qui va décider .qu'est ce que je risque selon vous ? En fait je crains de me me faire licencier pour ce retard.